

Grilles de rémunération au mérite 2016

Grille – Augmentation salariale

Selon son positionnement dans la classe salariale (ratio comparatif) et son niveau de performance, le cadre obtient le pourcentage d'ajustement salarial correspondant à sa situation.

Les pourcentages indiqués incluent l'indexation économique de 2,5 %, laquelle est conditionnelle à l'augmentation des cotisations au régime de retraite.

	NIVEAU DE RENDEMENT				
	Non performant	À améliorer	Performant	Très performant	Exceptionnel
Zone en progression (ratio de 80 % < 100 %)	0 %	2,5 %	4 %	4,5 %	5 %
Zone à maturité (ratio 100 % ≤ 120 %)	0 %	0 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %

Grille – Boni à la performance

Selon son niveau de performance, le cadre se voit octroyer un pourcentage de boni à l'intérieur de l'intervalle correspondant à sa situation. Le pourcentage de boni est appliqué sur le salaire versé au cours de la période de référence.

NIVEAU DE RENDEMENT				
Non performant	À améliorer	Performant	Très performant	Exceptionnel
0 %	0 %	1 % ≤ 3,9 %	4 % ≤ 5,9 %	6 % ≤ 8 %